

# Guide Handicap Politique ONE ID

Intégrer et orienter les personnes en situation  
de Handicap souhaitant suivre nos formations

## 1. PREAMBULE ET OBJET DU PRESENT DOCUMENT

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

ONE ID s'inscrit dans cette politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants, sans distinction d'aucune nature, d'accéder à ses formations.

Tous les apprenants en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffrent d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tout au long de leur formation, quelque soit le format en distanciel ou en présentiel, afin de leur garantir une bonne intégration et l'atteinte des objectifs pédagogiques.

Nous avons à cœur à ce que toutes nos formations soient accessibles au plus grand nombre.

ONE ID s'engage à :

- Prendre en compte les besoins des personnes en situation de Handicap, par l'accessibilité à un tiers de confiance ONE ID (Alexandra SIEBERT, Référent Handicap)
- Informer et orienter les personnes en situation de Handicap
- Faire l'interface avec les acteurs ONE ID et les parties prenantes externes pour faciliter l'accès à la formation
- Etudier les aménagements spécifiques nécessaires à une intégration réussie
- Mettre en place avec les formateurs et le client les adaptations et moyens nécessaires
- Sensibiliser les formateurs pour une prise en charge adaptée, tenant compte de la singularité de chacun

Ce guide permet à chacun de trouver les informations essentielles concernant l'accessibilité à nos formations.

Ce document est à l'attention de toutes les personnes concernées par nos formations, quelles soient internes ou externes à l'organisation ONE ID.

## 2. LE DISPOSITIF D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

### 2.1. Qui accompagne les personnes en situation de Handicap (PSH) ?

- Un Référent Handicap ONE ID : Alexandra SIEBERT – 04 67 12 00 48 – [formation@one-id.fr](mailto:formation@one-id.fr), l'interlocutrice privilégiée, de confiance, pour l'accueil et de la prise en compte du handicap sur le principe de l'équité. Elle guide et facilite les interfaces avec les différentes parties prenantes.
- L'Equipe pédagogique composée du référent pédagogique et du formateur en charge de la formation.

ONE ID recommande à toute PSH de signaler au Référent Handicap, Alexandra SIEBERT, la nature de son handicap, dès son inscription et/ou avant, afin que ses besoins spécifiques soient étudiés et pris en compte. Cela permettra l'accueil dans des conditions optimales.

### 2.2. Préparation et mise en œuvre de la formation

Après l'évaluation de vos besoins, le Référent Handicap s'assure en lien avec les formateurs, de la faisabilité des adaptations organisationnelles (horaires, rythmes...), matérielles (aides technique individuelles...) et/ou adaptations pédagogiques (renforcement, modularisation...).

Le référent Handicap s'aidera du guide d'évaluation des besoins des apprenants en situation de handicap réalisé par l'AGEFIPH pour mener cette évaluation.

Le référent est habilité et formé à :

- Répondre aux questions éventuelles que pourrait poser la PSH souhaitant participer à l'une de nos formations, autant sur le plan pédagogique que sur le plan logistique ;
- Se renseigner auprès de la personne concernée afin de connaître ses spécificités et ses besoins, et afin d'aménager au mieux la formation ;
- Aider à la personnalisation de la formation (contenu pédagogique, ressources matérielles, modalités d'évaluation, locaux...) avec l'aide du formateur de la formation concernée ;
- Contacter toute association ou organisme accoutumé à travailler, collaborer, recevoir, renseigner, orienter et conseiller du public en situation de handicap afin de s'informer ou solliciter un service spécialisé et/ou l'aide de spécialistes intervenant fréquemment auprès du public handicapé (formateurs expérimentés, aide à la personne, traducteurs, personne maîtrisant le langage des signes...).

Toutefois, si nous ne pouvons accueillir dans l'immédiat une PSH, des mesures sont appliquées pour différer son inscription. Si l'inscription est définitivement impossible, ONE ID met tout en œuvre pour satisfaire au mieux la requête initiale de la PSH ou la renvoie vers son réseau afin qu'il lui propose une formation plus adaptée.

### 2.3. Suivi de formation

Un bilan individualisé regroupant si possible, le stagiaire, le formateur et le prescripteur sera programmé en fin de formation pour permettre d'évaluer les dispositifs mis en place, l'atteinte des objectifs ainsi que la satisfaction du stagiaire et du client.

## 3. Accès à nos formations à distance

Pour nos formations à distance, nous travaillons majoritairement avec l'outil Teams de Microsoft. Celui-ci dispose de fonctionnalités inclusives, tel que le sous-titrage de la vidéo en direct.

Par ailleurs, dès que cela est possible, nous pouvons activer le sous-titrage en français dans PowerPoint et partager ensuite la présentation grâce au partage d'écran.

Selon les natures de Handicap, notre réseau de partenaires est capable de nous accompagner dans la mise en place d'une solution d'accessibilité adaptée.